

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU **VENDREDI 15 JANVIER 2021** à 20 heures 30

Etaient présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, MM. JOUAN, MAHEO, BOISDRON, Mme BUZULIER, M. HAMON, Mme GOOSSAERT, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme RIBEIRO

Absente excusée :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER

Secrétaire de séance : M. Patrick DONNIO

Ouverture de la séance à 20 heures 49

Le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2020 est approuvé.

1. PRIX DES REPAS EN RESTAURATION SCOLAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Les tarifs 2020 sont maintenus pour 2021, soit :

2. SDE 22 – DEPOSE ECLAIRAGE PUBLIC DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil approuve le projet de dépose de l'éclairage public de la salle polyvalente avec une participation de la Commune de 1 131 €.

3. SDE 22 – ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT DU BOCAGE

Le conseil approuve le projet d'éclairage public du lotissement du Bocage avec une participation de la Commune de 11 841 €.

4. SDE 22 – POSE DE SIX PRISES DE COURANT

Le conseil approuve le projet de pose de 6 prises de courant pour les guirlandes avec une participation de la Commune de 872 €.

5. CREANCES IRRECOUVRABLES

Le Conseil autorise le maire à mandater la somme de 2 547.12 € au compte 6542 du budget de la Commune pour 2020 pour mettre fin aux créances correspondantes.

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle section AC n° 200.

7. VENTE DE FOURRAGE A YANN ROLLAND POUR 2020

Le tarif du fourrage 2020 est fixé à 163.51 € par hectare.

8. AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCEDER AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021 - COMMUNE

Le Conseil autorise le maire dans les limites suivantes :

Pour informations :

- Le repas des personnes âgées de 70 ans et plus qui n'a pas pu être organisé en novembre cette année va être préparé et distribué par le restaurant le Gwenestan. La date retenue est le samedi 16 janvier 2021. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées afin qu'elles fassent la réservation de leur repas si elles le souhaitent.

Clôture de la séance : 22 heures 20.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 19 janvier 2021.

A Saint-Barnabé, le 18 janvier 2021

Le Secrétaire de séance,
Patrick DONNIO

Le Maire,
Georges LE FRANC